

# INFO LIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER



SANS  
certiphyto

19 juillet 2017

## INFOLIVE n° 11

### RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'AFIDOL : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2017>

### POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION

**MOUCHE** Le niveau de risque est estimé *normal* pour la saison.  
Il est impératif que vos parcelles soient protégées.

**DALMATICOSE** Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.

**IRRIGATION** Poursuite des arrosages.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie

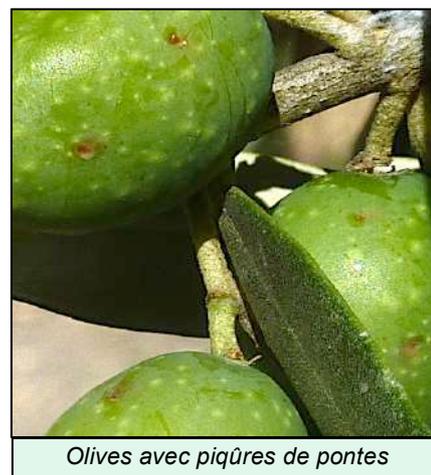
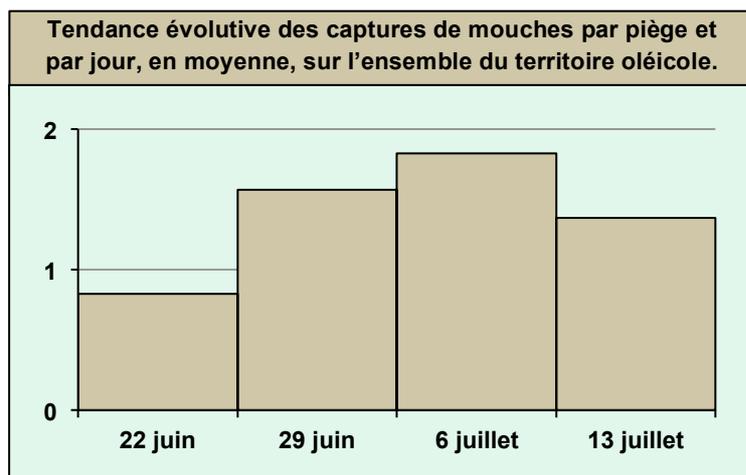


Lyons

## MOUCHE

### 👉 Observations \* :

Le BSV n°9 du 17 juillet et le réseau de piégeage de l'Afidol rapportent que la mouche est présente dans tous les secteurs (<http://afidol.org/oleiculteur/carte-des-piegeages>), et à des niveaux hétérogènes même localement. Globalement, les captures de mouches de la semaine dernière sont en légère diminution par rapport à celles de la semaine précédente, mais restent à un niveau normal pour la saison. Des piqûres continuent à être observées mais, dans la plupart des cas, elles ont avorté à cause de la chaleur. On observe aussi les premières larves, dans des parcelles qui n'ont pas été protégées. Dans les zones précoces, ces dégâts entraîneront le début du deuxième vol vers fin juillet ou début août.



### Mise en place du réseau de suivi des dégâts de mouches par l'Afidol

Dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Union Européenne, France Agrimer et l'Afidol, le réseau de suivi des dégâts de la mouche a été remis en place cette année sur l'ensemble du bassin oléicole français. Il vient s'ajouter au réseau de piégeage et apportera des informations complémentaires sur les dégâts réels observés causés par la mouche. Les observations sont réalisées sur un total de 40 parcelles et ont débuté la semaine dernière. Les informations sont consultables sur le lien suivant :

<http://www.afidol.org/tracoliv/Degatmouches/showObsMap/2017/0/sites/0>

Aussi, une fiche indicative est disponible sur le site de l'Afidol illustrant les différents stades de la mouche observés et les dégâts causés sur les olives : [http://afidol.org/Fiche\\_Photos\\_Degats\\_mouche.pdf](http://afidol.org/Fiche_Photos_Degats_mouche.pdf)

### 👉 Évaluation du risque :

Le risque de ponte est estimé *normal* pour la saison.

### 👉 Préconisations :

Dans tous les secteurs, il est impératif que les parcelles soient protégées contre la mouche. Nous vous conseillons très fortement d'appliquer une barrière minérale si votre parcelle n'est pas protégée. On pourra avoir recours aux insecticides seulement dans les parcelles non protégées qui connaissent actuellement une augmentation significative du vol de mouche, et dans les parcelles à forts risques (vergers littoraux peu chargés avec variétés attractives) dont le dernier traitement insecticide date de plus de deux semaines.

En ce qui concerne les parcelles moins sensibles, on se réserve l'utilisation de l'insecticide pour la deuxième génération de mouches qui devrait se manifester dans dix à vingt jours selon les secteurs.

## RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

### ➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison.

- Première application dès que les olives font plus de 8-10 mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges.
- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après 20 mm de pluie.

Actuellement, deux spécialités commerciales à base d'argile, utilisables sans Certiphyto, bénéficient d'une autorisation de mise sur le marché en tant que produits phytopharmaceutiques de lutte contre la mouche de l'olive. Ces deux produits sont *Argi Jardin* et *Fructifia*.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose	Toxicité	Nb max par an	BIO
<i>Argi Jardin, Fructifia</i>	<i>Kaolin 99 %</i>	<i>3 g/m<sup>2</sup></i>	<i>Sans classement toxicologique</i>	<i>6</i>	<i>Oui</i>

D'autres produits existent, mais ils ne disposent pas d'homologation phytosanitaire. Leur efficacité et leur innocuité ne sont donc pas méthodiquement vérifiées. Il en va donc de la responsabilité de chacun d'utiliser ces produits. Ces produits peuvent être utilisés à la dose de 500 grammes pour 10 litres d'eau (dans le cas d'une application de l'ordre de 600 litres de bouillie par hectare).

Voici une liste (non exhaustive) de ces produits disponibles :

Spécialités commerciales sans homologation	Fournisseur	Matière active
<i>Argi bio</i>	<i>Cerexagri</i>	<i>Argile blanche : Kaolin calciné</i>
<i>Baraka</i>	<i>Agrisnergie</i>	<i>Argile blanche : Kaolin calciné</i>
<i>Argile Bentonitique</i>	<i>Lafaure</i>	<i>Argile grise : Smectite</i>
<i>Argivert UP20</i>	<i>Argile du Velay</i>	<i>Argile verte</i>
<i>Mouch'clac Arbo</i>	<i>Protecta</i>	<i>Talc</i>
<i>Invelop</i>	<i>Compo</i>	<i>Talc</i>
<i>Caliamu</i>	<i>Provençale</i>	<i>Carbonate de calcium</i>

### ➤ INSECTICIDE CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

L'insecticide autorisé contre la mouche est le **Decis J**. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec ce produit déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci n'ait eu le temps de pondre. Ce produit doit être utilisé au moment où l'activité de la mouche est la plus importante, c'est-à-dire quand le nombre de mouches augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (8 à 10 mm). Pour appliquer ce produit nocif, veillez à bien vous équiper de protections : combinaison, gants, masque, bottes.

La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent.



Spécialités commerciales	Matière active	Dose	Toxicité	Nb max par an	BIO
<i>Decis J</i>	<i>Deltamethrine 15 g/L</i>	<i>0,8 mL/L</i>	<i>Très toxique et inflammable</i>	<i>3</i>	<i>Non</i>

## DALMATICOSE

Les premiers dégâts de dalmaticose sont actuellement observés.

Le développement de la dalmaticose étant conditionné aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche pour limiter le risque de dalmaticose. Les traitements insecticides appliqués après la ponte de la mouche n'offrent aucune protection contre la dalmaticose.

Les observations des dernières années tendent à montrer que les applications précoces et répétées de barrières minérales durant l'été limitent fortement l'apparition des symptômes, en raison de la diminution des piqûres de ponte par la mouche. Nous insistons donc sur l'importance des barrières minérales (argiles) pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement sur les secteurs fortement touchés en 2016 et les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet roux, Ascolana, Tanche...).



*Taches de dalmaticose sur variété Bouteillan*

C. Pinatel

## IRRIGATION

Les olives ont atteint le stade du durcissement du noyau dans la plupart des secteurs, sauf en altitude (350 mètres et plus). A ce stade, la multiplication cellulaire des olives est quasiment terminée et les chutes physiologiques de petits fruits se font plus rares. Une fois le durcissement du noyau atteint, il est possible d'espacer les arrosages et ainsi provoquer de légers stress hydriques pour améliorer la qualité globale de l'huile. Cette conduite de l'irrigation ne peut être envisagée que sur des oliviers arrosés par micro-jet ou par un grand nombre de goutteurs (au moins 8 goutteurs par arbre). Si le nombre de goutteurs est insuffisant ou si l'olive est destinée à la confiserie, les apports doivent être rapprochés pour améliorer la disponibilité de l'eau.

Au cours de la semaine écoulée, les besoins en eau des oliviers sont restés très élevés, plus particulièrement dans l'axe rhodanien. Les pluies ont généralement fait défaut, sauf dans les Pyrénées Orientales, en Drôme et en Ardèche où quelques pluies orageuses ont été relevées (moins de 10 mm en général).

Relevés météo du 10 juillet au 16 juillet 2017		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moyenne en mm / j		7,2	7,2	5,9	5,8	6,1	5,5	6,5	6,7	6,6	6,5	5,2	6,3
Cumul en mm sur la semaine	ETP	50	50	42	41	43	38	45	47	46	46	36	44
	Pluies	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	8

**ETP moyenne** : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

### ☞ **Ajustez la conduite de votre irrigation en fonction des dernières précipitations :**

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 10 à 15 % par rapport aux préconisations ci-dessous.

### ☞ **Apports à prévoir sur un verger adulte ne bénéficiant d'aucune précipitation :**

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,4	3,5	2,9	2,8	2,9	2,6	3,1	3,2	3,2	3,1	2,5	3,0
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	5,2	5,2	4,3	4,2	4,4	3,9	4,7	4,8	4,8	4,7	3,8	4,5
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,7	1,7	1,4	1,4	1,5	1,3	1,6	1,6	1,6	1,6	1,3	1,5
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 10 jours (mm)		21,5	21,6	17,8	17,5	18,3	16,4	19,5	20,1	19,9	19,6	15,6	18,8

Pour rappel,  $1 \text{ mm d'eau} = 10 \text{ m}^3 / \text{ha}$  ou encore  $1 \text{ litre} / \text{m}^2$ . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de  $30 \text{ m}^2$ ), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de  $35 \text{ m}^2$  par défaut.

Sources des données météo : CIRAME / CEHM

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole, ISSN 2264 – 6701

Rédacteur en chef : Christian Pinatel ; Phytosanitaire : Willy Couanon

Fertilisation et irrigation : Sébastien Le Verge

Centre Technique de l'Olivier – 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 82 99